



# La Providence

Lycée Catholique d'Enseignement  
& Institut de Formation Continue

A l'attention des parents d'élèves  
de 2<sup>nd</sup>e Bac PRO ASSP

**Objet :**  
Equipements et fournitures

Blois, le 15 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Votre fils/fille est inscrit(e) en classe de Seconde Professionnelle Accompagnement, Soins et Services à la Personne au lycée La Providence.

Pour travailler dans de bonnes conditions, il est nécessaire que votre enfant soit en possession de ses fournitures et de son matériel dès le premier jour de la rentrée.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète et détaillée qui **couvrira les trois années de la formation** du Bac Pro ASSP. Il est possible que le petit matériel (feuilles plastiques, intercalaires, etc.) soit à renouveler au cours de la formation.

De plus, **une tenue professionnelle** sera à acheter après essayage en classe la semaine de la rentrée.

Sachez qu'une aide de la Région est attribuée pour l'acquisition du premier équipement professionnel de l'élève (montant estimé à 30 euros, conditions définies par la Région). L'aide vous sera versée directement à partir du premier trimestre de l'année scolaire 2020/2021, sous forme de virement.

Pour en bénéficier, vous devez obligatoirement vous inscrire sur la plateforme Yep's : <https://www.yeps.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Florence Gonzalez, Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT).

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

La DDFPT  
Florence Gonzalez

Le Chef d'établissement  
Caroline GUICHON



**Liste des Fournitures  
BAC PRO ASSP**

MATIERES	FOURNITURES
	<b>1 Agenda 1 Trousse complète 1 Clé USB des copies simples et doubles des pochettes à élastique</b>
<b>MATIERES PROFESSIONNELLES</b>	Une tenue professionnelle* Sabots type « crocs » de couleur blanche Quelques paires de gants à usage unique (latex fin)
<b>MATHS SCIENCES</b>	Calculatrice OBLIGATOIRE Casio <b>25+E</b> ou Texas Instrument <b>TI82</b> Advanced 1 blouse manche longue
<b>EPS</b>	TENUE OBLIGATOIRE : 1 paire de baskets de sport 1 jogging et/ou 1 short 1 tee shirt de rechange dédié à la pratique du sport (pas de brassière)

**\*TENUE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE** : Les détails seront communiqués à la rentrée.

Les livres sont prêtés par l'établissement ;  
un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'AGMTP est apporté le jour de la rentrée par l'élève.

**Le coût des pochettes peut rester à la charge des parents.**